



PILOTAGE ET GESTION

Année : 2022, 2023

Lieu : Paris

SERAFIN PH : appropriation et déploiement - FORMATION

Réf. : MGTP006C



Compétences Visées

Comprendre la réforme tarifaire SERAFIN PH pour la mettre en oeuvre dans son établissement.

Objectifs, Contenus

Saisir les enjeux et les perspectives de la réforme SERAFIN PH

- La définition et les principes de la réforme, le pilotage du projet de réforme et les rappels historiques, 2012-2013.
- Le rapport Vachey-Jeannet, 2014.
- Le rapport « Zéro sans solution » remis par Denis Piveteau et plus largement la démarche « Une réponse accompagnée pour tous ».
- La dimension financière : assurance maladie et conseils départementaux, mesure de l'efficacité des dispositifs d'accompagnements en réponse aux besoins des personnes (étude nationale des coûts), remontée de données chiffrées objectivées, orientation des politiques publiques.
- Les enjeux et l'impact sur les personnes accompagnées : description des besoins des personnes en termes de santé, d'autonomie, de participation sociale et les prestations mises en oeuvre pour répondre à ces besoins.
- L'adaptation des réponses optimum aux attentes et souhaits des personnes accompagnées.

Comprendre les fondamentaux de la logique de parcours inclusifs

- La sortie d'une organisation qui repose sur la segmentation des réponses pour aller vers une organisation plus souple permettant des parcours individualisés : garantir l'accès au droit commun en intervenant aussi sur l'environnement des personnes.
- L'aménagement des articulations et du découplage entre les champs médicosocial, sanitaire et social et leur complémentarité.
- La construction de l'accompagnement à domicile ou d'autres formes plus souples qu'une prise en charge en institution.

Connaître le contenu, le calendrier de la réforme SERAFIN-PH et ses nomenclatures

- La construction d'un langage commun aux professionnels de différents champs, 2015-2016 : nomenclatures.
- L'étude de coûts et la révision des nomenclatures, 2017-2018-2019.
- Les enquêtes nationales de coûts, la participation des personnes en situation de handicap, les modèles de financement, 2018-2019.
- Les résultats ENC, le choix du modèle de financement, 2020.
- Les nomenclatures et leurs usages pour l'encadrement et les équipes de terrain.
- L'articulation avec les outils en vigueur au sein de chaque structure : projets personnalisés, dossier de l'utilisateur...
- La prise en compte et l'incorporation dans l'ensemble des projets : projet d'établissement, CPOM, dossier de réponse à appel à projet …

Intégrer SERAFIN-PH dans l'approche managériale

- La mise en place d'indicateurs et de tableaux de bord de pilotage stratégiques et organisationnels de l'activité : complétant les indicateurs ANAP.
- La diversification de l'offre d'accompagnement de la structure : mise en place d'accompagnements modulaires ou alternatifs avec séjours temporaires ou accueils séquentiels en fonction des besoins de la personne.

Personnes concernées

Professionnel d'encadrement et direction des ESMS.

Paris 2022

Durée

3 jours

» du 09/05/2022 au 10/05/2022

» du 03/06/2022 au 03/06/2022

Intervenant

SANTERRE Charlotte

- Directrice d'ESAT
- Vice-présidente de l'APCO
- Déléguée départementale et régionale ANDICAT, EDJE
- Assistante sociale
- Certificat de cadre social

Prix

Tarif **Inter** : **1 050 €** Net de taxe

Tarif **Intra** : **Nous consulter**

Paris 2023

Durée

3 jours

» du 05/06/2023 au 06/06/2023

» du 18/09/2023 au 18/09/2023

Intervenant

SANTERRE Charlotte

- Directrice d'ESAT
- Vice-présidente de l'APCO
- Déléguée départementale et régionale ANDICAT, EDJE
- Assistante sociale
- Certificat de cadre social

Prix

Tarif **Inter** : **1 050 €** Net de taxe

Tarif **Intra** : **Nous consulter**

Méthode

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Exercices.
- Analyses de situation.
- Expérimentation.
- *Escape Game*.

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation permet de s'approprier la réforme tarifaire et d'en mesurer les impacts dans la conduite des établissements. Une démarche pragmatique sera proposée au cours de cette formation pour transposer la réforme dans les projets d'établissement et d'accompagnement.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Voir aussi

- [Gestion financière pour les non-initiés](#)